

Passer l'été... bien protégé

Nous voici en plein cœur sur de l'été. Quoi de plus agréable que de profiter de la douceur du temps pour jouer dehors, dans la piscine, faire du camping et autres activités estivales. Revenons d'abord à l'utilisation du barbecue. Le cuisinier ou la cuisinière devrait porter un bon tablier, des mitaines de cuisson qui protègent tout l'avant bras et utiliser des ustensiles à long manche. Il ou elle doit s'assurer de la stabilité de l'appareil, un barbecue qui bascule, ça gâche un repas ! Ne l'adossez pas à une structure ou à un mur inflammable (60 cm de dégagement) lors de son utilisation. Durant la saison chaude, des orages électriques nous visitent parfois.

Lorsque vous voyez des éclairs et que le tonnerre gronde, cessez la cuisson, mettez-vous à l'abri et attendez que la tempête passe. N'entrez surtout pas l'appareil à l'intérieur. Ne l'approchez pas non plus de la porte fenêtre. Une intoxication au monoxyde de carbone est insidieuse et mortelle. Et si par mégarde le feu prend dans le barbecue, fermez le couvercle et l'alimentation en gaz. Certains préfèrent les barbecues au charbon de bois. Utilisez toujours un allume-feu spécifiquement conçu pour ce type d'appareil. **JAMAIS D'ESSENCE !** Et n'ajoutez jamais d'allume-feu liquide sur des briquettes chaudes. Les feux d'artifice, gardez-les pour plus tard !

La piscine représente un élément appréciable de confort durant les chaudes journées d'été. Saviez-vous que les produits d'entretien peuvent être dangereux? Ils sont constitués de produits à base de chlore. Ces produits chimiques peuvent réagir et provoquer un phénomène de combustion spontanée s'ils entrent en contact avec des matières organiques comme les pluies acides, la sueur, etc. Ils peuvent aussi interagir avec d'autres produits comme l'essence, l'huile à moteur, la térébenthine, l'acétylène et autres. Alors soyez prudents lors de l'entreposage de ces produits : d'abord suivez bien les recommandations du fabricant, ensuite gardez-les à l'extérieur du domicile, au sec et dans un endroit bien ventilé. Éloignez les de toute source de chaleur et surtout, gardez-les à bonne distance des autres produits entreposés chez vous. Et si les contenants sont percés ou endommagés, il vaut mieux disposer du produit de façon adéquate et sécuritaire.

Les soirées chaudes vous donneront peut-être envie de faire griller quelques guimauves sous un ciel étoilé. Pour ce faire, certains privilégieront l'installation d'un foyer extérieur. Vérifiez d'abord auprès de votre municipalité si la réglementation vous le permet. Ce genre d'appareil ne

respecte pas les normes pour la limite d'agents polluants. De plus, ce ne sont pas des incinérateurs. N'y brûlez donc pas n'importe quoi. Il est plus plaisant de ne voir griller que les guimauves!

Pour d'autres, les pièces pyrotechniques représentent une façon agréable d'illuminer ces soirées passées en famille. Les enfants surtout apprécient ce genre de spectacle. Qu'il est agréable de voir le bonheur et la joie illuminer leur visage! Avant d'utiliser ces feux d'artifice de type familial, consultez votre municipalité. Là encore, la réglementation en interdit peut être l'usage. Si oui, vérifiez que vous répondez aux conditions d'utilisation (par exemple, avez vous un espace suffisant pour utiliser ces feux). Lisez bien les instructions du fabricant pour chaque feu d'artifice car elles diffèrent d'un type à l'autre. Allumez les feux un à la fois. Ne laissez jamais de feux d'artifice à de jeunes enfants. Gardez toujours de l'eau à portée de la main. Allumez-les toujours à une bonne distance des spectateurs et de tout bâtiment ou matériau combustible. **NE TENTEZ PAS** d'allumer de nouveau un feu qui s'est éteint. Et si cela vous est possible, faites donc appel à un expert! Vous connaissez les feux de Bengale utilisés lors des anniversaires? Ils ne sont pas aussi inoffensifs qu'on le croit. On ne devrait jamais mettre dans les mains d'un enfant ce type de feux : ils représentent un risque important pour les vêtements ou d'autres matières inflammables. Et savez-vous que la température des feux de Bengale peut atteindre 1 200 degrés Fahrenheit? Sérieuses brûlures en vue! Soyez prudents!

Comme prudence est mère de sûreté, c'est en étant prudents qu'on évite tout danger.

Maintenant que nous en savons un peu plus sur la sécurité entourant ces petits plaisirs de

l'été, passons d'agréables soirées à regarder tout ce qui brille... feux ou étoiles.

Sécurité publique  
Québec



MRC  
Les Moulins  
TERREBONNE • MASCOUCHE